

COMPTE RENDU

www.fnte.cgt



Réunion DRH-MD du 31 janvier 2022 Vote électronique Élections professionnelles 2022

Le 31 janvier 2022 la Fédération a participé, en audioconférence, à une réunion sur les futures élections professionnelles du Ministère des Armées qui se dérouleront du 1er au 8 décembre 2022.

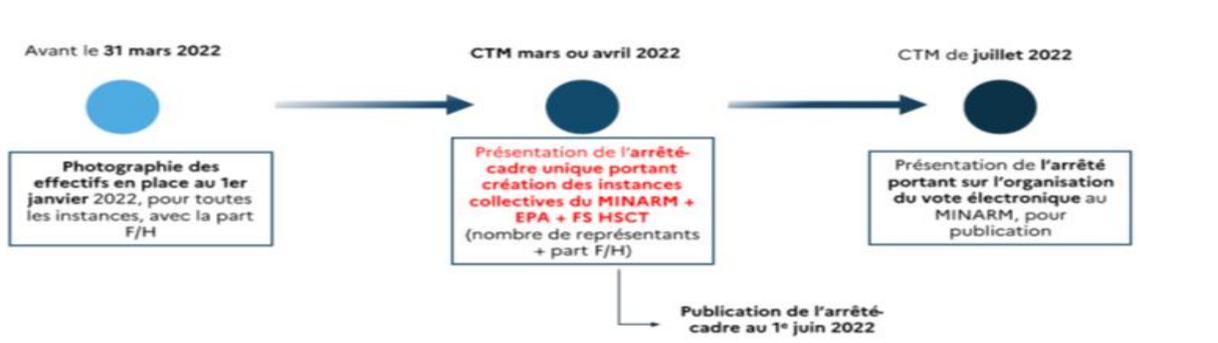
Il s'agissait de faire un point de situation sur les travaux en cours et à venir quant aux modalités de la mise en place du vote électronique.

Une bonne partie de cette réunion a été consacrée aux modalités d'expertises, aux recommandations de la CNIL, ainsi qu'aux objectifs de sécurité de ces futures élections.

Le projet de vote (E-Vote) doit prendre en compte l'ensemble des 108 scrutins organisés en France, en Outre-Mer et à l'étranger. Vous trouverez les éléments de ce compte-rendu dans la pièce jointe.

Le périmètre correspond à environ 4 votes pour chacun des 68 000 électeurs.

Concernant le calendrier :



Une élection test sera organisée en juin sur un périmètre de 6000 électeurs afin de tester la solution E-Vote en condition réelle.



Dans les faits, **chaque agent** recevra pour pouvoir voter :

- **un identifiant transmis par courrier,**
- **un mot de passe par adresse intradef ou autre selon situation comme les EPA.**

Au moment du vote il devra ajouter les 5 derniers caractères de l'IBAN du compte sur lequel le salaire est versé. Il y aura une procédure particulière pour les PCRL Outre-Mer qui recevront en main propre leurs accès contre signature.

Selon les différentes situations, l'adresse sera soit **une adresse intradef**, soit **une adresse fonctionnelle de l'établissement**, soit **une adresse personnelle** si l'agent accepte de recevoir les informations par ce biais.

Différentes situations ont été abordées comme celles des mutations, avancements, arrêts maladie, etc (une procédure sera mise en place afin que les listes soient le plus fiables possible).

L'administration se chargera du **rapprochement des salariés entre alliance et annudéf**, vérifiera les **adresses postales des agents ainsi que les adresses fonctionnelles**.

Chaque agent aura la possibilité de voter sur son lieu de travail via le poste de travail, les postes en libre-service ou encore via des smartphones ou tablettes. Dans le cas où un agent ne recevrait pas ses accès, **une plateforme sera mise en place**.

Concernant le **dépôt des listes de candidatures**, la date officielle est le **19 octobre 2022**, une proposition de protocole de dépôts des listes dématérialisées sera présentée aux organisations syndicales.

A ce stade, il reste encore beaucoup d'inconnues pour ces premières élections professionnelles par vote électronique. **Nous devons tous être vigilants**.

À venir dans les prochains jours, **un onglet « spécial élections »** sur **l'espace militant de notre site internet fédéral** ainsi que sur **l'espace public** afin que vous retrouviez les différentes informations.

La délégation : Lucien BÉCUE et Didier BRUNES





**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LEHM
PRODUCTION
ET CONSEILS

**Secrétariat général
pour l'administration**

Direction des ressources humaines
du ministère de la Défense

Elections professionnelles 2022

Vote électronique généralisé



Organisations syndicales

GT n° 5

31 janvier 2022

2 Point de situation des travaux réalisés

Les travaux de spécification de l'outil avec Neovote et la préparation des données électorales sont lancés depuis septembre 2021.

Principaux travaux réalisés



1 atelier technique hebdomadaire de spécification pour la solution de vote électronique (SVE) depuis la mi septembre



Une **cartographie** désormais établie sur **108 scrutins** et des **formations spécialisées** (FS)



Une cartographie validée des bureaux de vote électronique (108 **BVE** et 2 **BVEC**) par scrutin



Elaboration des **scripts d'appartenance** au **corps électoral** et d'exclusion



Elaboration d'une procédure de **vérification** des **candidatures** des organisations syndicales (OS) lors du dépôt des listes

Cartographie des bureaux de vote :

Toutes instances collectives et individuelles ministérielles	Toutes instances collectives et individuelles d'EPA
1 BVEC	1 BVEC
CSA M	1 BVE
CSA AC	1 BVE
CSA Bdd	50 BVE
CSA R	11 BVE
CSA SS	3 BVE
CAP	4 BVE
CCPU	1 BVE
CPS ICT -TCT	1 BVE
CAPSO	16 BVE
CAPSO EPA	2 BVE
CSA EPA	14 BVE
CCP EPA	4 BVE
Total	2 BVEC et 108 BVE

Le projet E-Vote doit prendre en compte l'ensemble des 108 scrutins organisés en France métropolitaine, en Outre-Mer et à l'étranger

Le périmètre correspond à environ 4 votes pour chacun des 68 000 électeurs

108 scrutins

1	CSA-M	1	CSA-AC	50	CSA de Bdd				
11	CSA-R-DGA	3	CSA-S-SIAé CSA-S-SEO CSA-S-SIMU	6	CAP A+				
	CSA-R Marine				CAP A				
	CSA-R Terre				CAP B				
	CSA-R Air				CAP C				
	CSA-R SCA				CCPU				
	CSA-R SID				CPS ICT-TCT				
	CSA-R DRH-MD								
	CSA-R EMA								
	CSA-R DSNJ								
	CSA-R SSA								
	CSA-R DIRISI								
13	CSE Polytechnique	4	CCP Polytech (3) CCP ONAC VG	13	CAPSO BDX (2)				
	CSE Ecole Air				CAPSO LYN				
	CSE Ecole Navale				CAPSO MTZ (2)				
	CSE INI				CAPSO RNS (3)				
	CSE ONAC VG				CAPSO SGL (2)				
	CSE ENSTA Paris				CAPSO TLN (2)				
	CSE ENSTA Bretagne				CAPSO ARC				
	CSE ISAE CSE Musée Air								
	CSE Musée Marine								
	CSE Musée Armée								
	CSE ECPAD CSE SHOM								
	1				CSE CNMSS			2	CAPSO Polytech
									CAPSO ISAE

FOCUS CT de Bdd par CMG

Bordeaux:

Angoulême, Bordeaux-Mérignac-Agen, Brive, Cazaux, Mont-de-Marsan, Montauban, Pau-Bayonne, Poitiers-St Maixent, Rochefort-Cognac, Toulouse-Tarbes-Castres

Lyon:

Clermont-Ferrand, Grenoble-Anneey-Chambéry, Lyon-Valence-La Valbonne

Metz:

Belfort, Besançon, Charleville-Mézières, Epinal-Luxeuil, Lille, Metz, Mourmelon-Mailly, Nancy, Phalsbourg, Saint-Dizier-Chaumont, Strasbourg-Haguenau-Colmar, Verdun

Rennes:

Angers-Le Mans Saumur, Bourges-Avord, Brest-Lorient, Cherbourg, Evreux, Orléans-Bricy, Rennes-Vannes-Coëtquidan, Tours

SGL:

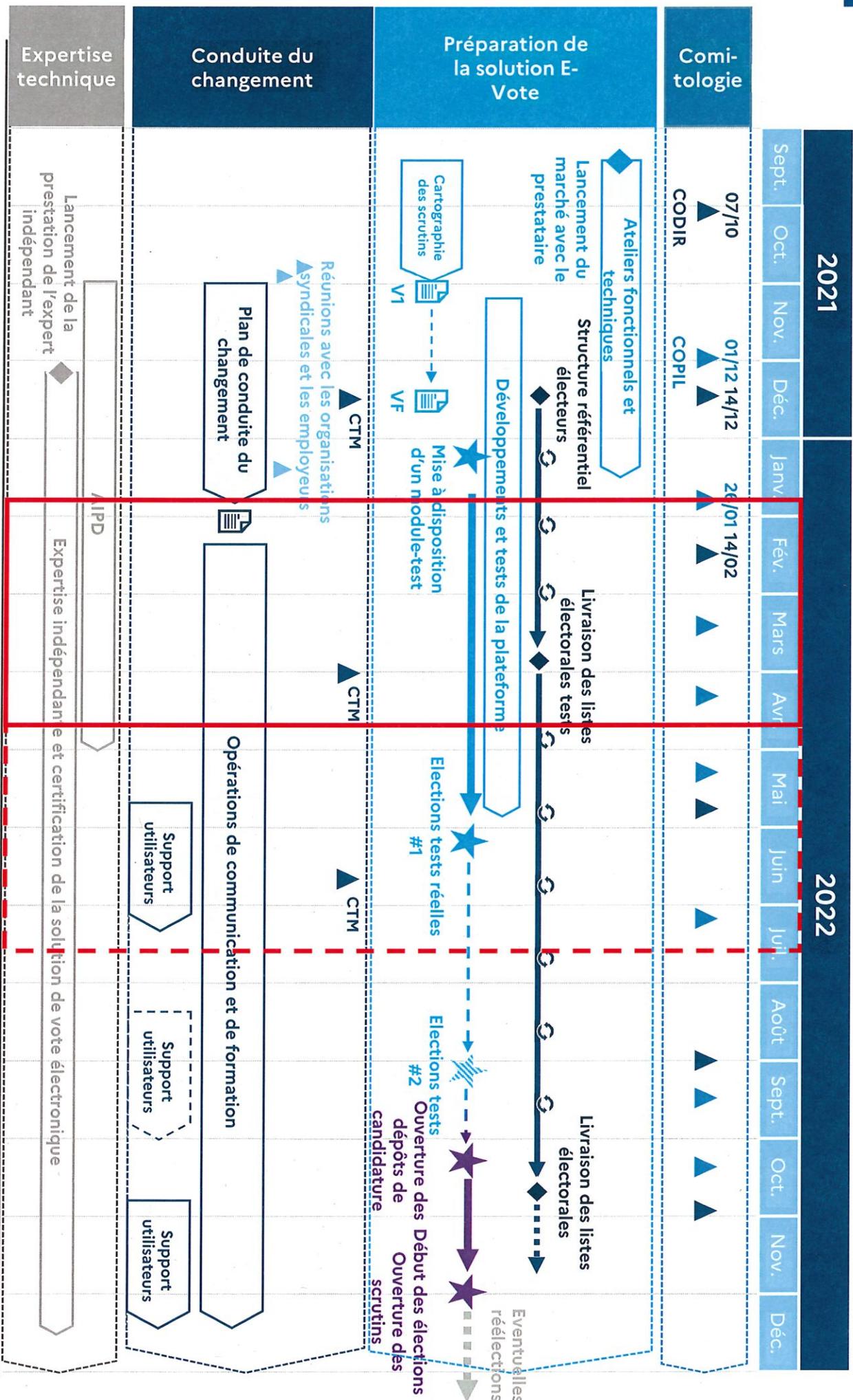
Les Antilles, Creil, Guyane, Ile-de-France, La Réunion-Mayotte, Nouvelle Calédonie, Polynésie Française

Toulon:

Carcassonne, Draguignan, Gap, Istres-Orange-Salon de Provence, Marseille-Aubagne, Nîmes-Laudun-Larzac, Toulon, Ventizeri-Solenzara, Calvi, Saint Christol

Planification des travaux.

Le respect des échéances des différents travaux est une condition essentielle au succès du projet.



Les 3 prochains mois : clé de la réussite des élections tests réelles du mois de juin 2022

Stratégie d'élection test en condition réelle.

La réalisation d'une élection test en condition réelle en juin 2022 permettra de fiabiliser l'ensemble des opérations de vote.

Intention stratégique

Réaliser une **élection test en condition réelle** sur un panel de population significatif.

Périmètre de l'élection test

Population testée : 6 000 électeurs

Nombre de scrutins : 2 BVEC et 10 BVE

Cas testés :

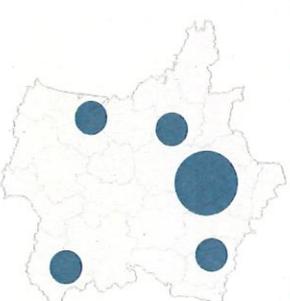
- ✓ Ensemble des fonctionnalités des plateformes électeurs et BVE/BVEC
- ✓ Module de gestion des candidatures
- ✓ Procédures spécifiques des PCRL, DRM et DRSD
- ✓ Pastillage sur les scrutins CAPSO ainsi que sur le CSA-R et CSA-SS
- ✓ Scrutins à multi-collèges (CCP)

BVEC Ministériel :

- **CSA-M** (900 électeurs)
- **CAP CPS ICT** (50 électeurs)
- **CAP des agents de catégorie A** (500 électeurs) et **CCPU** (500 électeurs)
- **CAPSO de l'AIA de Bordeaux** (650 électeurs)
- **CAPSO 3** (SCA, SEO, SGA, SIMU) (300 électeurs)
- **CSA-R Terre** (1 000 électeurs)
- **CSA-SS SEO** (600 électeurs)
- **CSA de Bdd Angers** (100 électeurs) et **CSA de Bdd de Gap** (50 électeurs)
- **CAP des agents de catégorie A** (500 électeurs) et **CCPU** (500 électeurs)

BVEC EPA :

- **CSA d'Etablissement de l'INI** (100 électeurs)
- **CSA d'Etablissement de l'ONAC-VG** (300 électeurs)
- **CCP de Polytechnique** (200 électeurs)



... et des électeurs hors France métropolitaine

Prochaines actions

- 1/ Répartir les rôles et responsabilités de chacun au niveau opérationnel **OS et administration**
- 2/ Affiner le périmètre et désigner les acteurs sollicités dans le cadre de cette élection test
- 3/ Définir une échéance de rendu du référentiel des utilisateurs (fichier électoral nécessaire à la tenue de l'élection test en condition réelle de juin)

**Date officielle du dépôt de listes de candidatures : 19 octobre
2022**

**Calendrier spécifique de dépôt des listes des candidats
du 11 au 14 octobre 2022
aux différents scrutins du ministère des armées**

Nota : applicable aux EPA pour les scrutins qui les concernent